

Pourquoi enregistrer ses marques sur le Registre des Marques d'Amazon

5 juillet 2018

Auteur

Isabelle Jomphe

Associée, Agent de marques de commerce Associée, et Avocate

Si vous commercialisez vos produits sur Amazon, vous avez avantage à inscrire vos marques de commerce sur le Registre des Marques d'Amazon.

Le Registre d'Amazon est un programme gratuit qui permet de surveiller les marques sur le site Amazon. Ce programme comprend des outils de recherche conçus spécifiquement pour aider les commerçants en ligne à identifier la contrefaçon de leurs marques de commerce sur cette plateforme. Si un produit contrefacteur est identifié, le propriétaire inscrit au Registre peut demander à Amazon de le retirer du site. Les entreprises inscrites sur ce Registre peuvent également bénéficier de plus de latitude sur le contenu qu'ils annoncent en termes de titres de produits, de descriptions, d'images et de publicités.

Critères d'admissibilité

Pour inscrire une marque de commerce au Registre de Marques d'Amazon, les critères suivants doivent être respectés :

La marque de commerce doit être enregistrée dans chacun des pays où vous souhaitez vous inscrire. À ce jour, Amazon n'accepte que les marques déposées dans l'un ou l'autre des pays suivants :

Canada, États-Unis, Mexique, Australie, Inde, Japon, France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni ou au registre de l'Union européenne.

La marque de commerce doit être une marque composée de mots ou d'un logo accompagné de mots, de chiffres ou de lettres :

Il s'en suit que les marques de type « dessin » composées uniquement d'un logo ne sont pas admissibles au Registre, sauf si des mots, des chiffres ou des lettres y figurent aussi.

La marque de commerce doit être identique à la marque qui apparaît sur les produits ou sur leur emballage.

Information additionnelle

Si votre marque de commerce est admissible au Registre des Marques d'Amazon, vous devrez fournir les informations suivantes afin de compléter votre inscription : l'identification de votre marque, le numéro d'enregistrement, des images des produits et emballages sur lesquels est apposée la marque de commerce, une liste des catégories dans lesquelles votre marque devrait être listée et la liste de pays où vos produits sont fabriqués et distribués.

Nous pouvons vous aider!

Si vous désirez accéder au Registre des Marques d'Amazon, mais que votre marque de commerce n'est toujours pas enregistrée au Canada (ou dans un des pays admissibles), Nous pouvons vous conseiller sur le processus à compléter pour que votre marque soit enregistrée le plus rapidement possible.

Si votre marque est déjà enregistrée auprès du Registre d'Amazon, nous pouvons vous aider en s'associant à votre compte à titre d'agent autorisé afin de surveiller vos marques sur la plateforme Amazon. N'hésitez pas à contacter les membres de notre équipe pour toutes questions relatives au processus d'enregistrement de vos marques de commerce dans les différents pays où vous avez un intérêt commercial ainsi qu'au Registre d'Amazon.